

COMMUNIQUE pour le rassemblement du 26 octobre 2014 sur le site du Pont du gard

Le collectif Liberté-gratuité-Pont du Gard a déposé en préfecture une déclaration de manifestation le 26 octobre prochain de l'entrée rive gauche du Site du Pont du Gard au pont Pitot, accolé **au pont du Gard**, comme le savent tous les Gardois.

Sur ce pont passent la route départementale 981 et les GR 6 et 63. C'est donc un espace public, par nature d'accès libre et gratuit, emprunté par des GR où le libre passage est garanti par la loi. Double liberté abolie par l'établissement public du pont du Gard depuis 18 mois, mais que le collectif entend bien faire restaurer, comme il entend faire rétablir les droits des pratiquants du tourisme et des déplacements doux.

Le collectif appelle **à se rassembler ceux qui refusent l'appropriation "sauvage" de la voie publique par l'établissement public du pont du Gard et qui n'entendent pas payer pour ce qui leur appartient**

dimanche 26 octobre prochain à 11 heures sur le pont Pitot

pour un moment de convivialité et une "photo de famille", dans le calme, la bonne humeur et sans gêner le fonctionnement du Site du Pont du Gard.

Ensuite, tous ceux qui le voudront, si le temps le permet, pourront pique-niquer au bord du Gardon.

Infos pratiques sur www.pontdugard.org à partir du mardi 22.